Ferme maraîchère intercommunale de Chandalon (1/2)

Origine du projet

- Objectifs : la ComCom Montagne thiernoise (CCMT) veut développer les circuits courts sur son territoire, et ainsi fournir les écoles, les Ehpad, l'accueil de loisirs et la cuisine centrale en légumes bios et locaux.
- Opportunité foncière : un terrain enfriché de 3,3 ha acquis en 2000

Etapes

- Juin 2016 : CCMT se lance dans la constitution d'une ferme maraîchère intercommunale. Un agent technique territorial de la CCMT est chargé du montage et du suivi de ce projet.
- Défrichage de 2,5 ha en 2016, mis à disposition d'un jeune maraicher. Le projet ne se poursuit pas.
- Automne 2016 : un appel à candidatures pour s'occuper de la structure est relancé
- La candidature d'Evan Drexler, Simon Lamiot et Jérémy Goypieron (3 amis) est retenue.
- Début 2017 : installation des 3 maraîchers AB (exploitations individuelles)
- Juillet 2017 : fusion des 3 exploitations dans le GAEC 'Ferme du Chandalon'

Ferme maraîchère intercommunale de Chandalon (2/2)

Foncier – logement :

- Bail rural environnemental de 9 ans (clause AB) - loyer mensuel versé à la collectivité

Equipements

- Bâti agricole (200 m^2) aménagé par la collectivité : stockage, aire de lavage…
- Réseau primaire d'irrigation existant – réseau secondaire installé par les maraichers
- 5 serres (40mx8m) : une montée en 2017, une autre en projet, trois à terme (2018, 2019)

Commercialisation

- Production de 40 légumes différents
- Vente directe : marché de plein vent (2 par semaine), vente à la ferme, AMAP (45 paniers/sem.)
- Circuit court : magasins bio (Clermont-Fd., Thiers), premières livraison d'écoles et lycées de l'intercommunalité.

Economie :

- Les bénéficies sont encore réinvestis dans le GAEC. Montée en charge en 2018 avec les deux premières serres.
- Régime de croisière prévu en 2019-2020.